

AVANT-PROPOS

Le problème de la minorité, cette catégorie postmoderne par excellence, invite de par son caractère même à une réflexion élargie. L'époque que nous vivons, d'un côté à cause des mouvements centrifuges de groupes sociaux et culturels visant à l'autodétermination, de l'autre, suite à une volonté des nations de s'unir pour devenir un village global, fait clairement apparaître le besoin de définir cette multitude de tendances et d'attitudes.

La nécessité de vivre dans des sociétés fragmentées où coexistent plusieurs codes sociaux et moraux mutuellement incompatibles est rendue manifeste au moins depuis les années 1970 où la pensée lyotardienne fait éclater les illusions de notre constante, de génération en génération, contribution au progrès. L'incompatibilité sociale, culturelle voire tout simplement humaine est un problème poignant dans le monde moderne où, dans plusieurs sociétés, on constate des tendances à caractère extrême dont la source gît dans la xénophobie, le nationalisme, le fanatisme religieux, le racisme. Savoir vivre au confluent de forces tellement hétéroclites, s'avère un défi de première importance pour les minorités.

La notion de minorité est centrale dans la réflexion contenue dans ce volume. Elle est à comprendre très largement, dans le sens d'une collectivité particulière (nationale, ethnique, religieuse, parlementaire, sexuelle, d'opinion), considérée dans son rapport avec le groupe dominant. Souvent guidée par les travaux de Gilles Deleuze et Félix Guattari, elle ne renonce pas à la multiplicité méthodologique des voix. Le présent volume réunit les représentants de plusieurs domaines : sociologie, histoire, politologie, sciences du langage, études littéraires. Grâce à cette richesse d'approches, la minorité apparaît sous plusieurs formes. Loin de considérer la relation majorité/minorité dans le seul contexte de l'opresseur – opprisé, certaines études ont tablé sur le rapport de coexistence plutôt que d'exclusion.

C'est le sens des analyses d'Ewa Tartakovsky qui part du caractère hétéroclite de la production littéraire des écrivains juifs d'origine maghrébine en France pour examiner leur statut au sein de la communauté des écrivains ; ce faisant, elle précise utilement la notion de littérature mineure ou minoritaire.

Une autre forme de minorité apparaît dans l'article d'Annie Urbanik-Rizk qui analyse le *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire en observant la solitude du poète – homme noir parmi les blancs et homme éduqué devenu étranger à ses compatriotes.

Hayame Hussein se pose comme tâche de scruter l'identité collective de la minorité musulmane en France, à partir des discours présents dans des textes numériques, afin de relever les stéréotypes qui contribuent à produire l'ethos collectif négatif de cette population.

Les campagnes contre l'homophobie menées en France, en Italie et en Pologne ont occupé Joanna Ciesielka qui en relève les différences dans une étude comparatiste.

Alain Leduc revendique le statut minoritaire pour les athées, dans une Europe qu'il perçoit comme soumise au dictat de la religion. Son texte propose, à la lumière de cette thèse, la lecture de trois penseurs athées : Sade, Mirbeau et Vailland.

Przemysław Szczur se penche sur la façon dont les minorités sexuelles furent confrontées à la rhétorique des droits humains caractéristique de la Révolution française, problème d'autant plus intéressant qu'examiné à partir de textes pamphlétaire.

Leszek Dunin Borkowski devient, dans l'étude de Tadeusz Półchlopek, l'« enfant terrible » de la Galicie, s'opposant à la pensée sociale, politique et littéraire de son temps, afin de poser les jalons d'une nouvelle réalité culturelle.

Jolanta Kowal présente le milieu universitaire de Vilnius au début du XIX^e siècle dans la perspective du conflit entre les professeurs polonais et étrangers, sur le fond de la situation politique après le partage de la Pologne.

Jean-Luc Sochacki s'occupe, lui, d'une autre forme d'enseignement, dispensé aux enfants des émigrés polonais en France ; dans ce texte également, le problème de l'identité nationale se pose avec acuité.

Les problèmes identitaires ont également intéressé Laure Lévéque qui les examine à partir des *Mystères du peuple* d'Eugène Sue, dans lesquels elle voit une réhabilitation voire une revanche d'une classe longtemps opprimée.

Les « petits naturalistes » sont, de par cette appellation même, réduits au statut de mineurs, notamment par rapport à Émile Zola, ce qui, comme le rappelle Élise Guignon, les a obligés à chercher longtemps à se dégager de l'empreinte trop forte du maître de Médan – sans que l'on puisse vraiment parler d'une reconnaissance véritable pour tous.

Un statut doublement minoritaire, à cause de son homosexualité et de ses origines pauvres, a pesé sur la destinée de Didier Eribon, personnage central de l'étude de Georges Bertrand.

Miroslava Novotná s'interroge sur le cas de poète exceptionnel sous plusieurs aspects, par son œuvre et sa vie, que fournit la personne de Jean Cocteau.

Le féminisme de la fin du XIX^e siècle constitue un point de repère dans l'article d'Anita Staroń qui le confronte à une position ambiguë, de plusieurs points de vue, de Rachilde. Des questions similaires, liant féminisme, libertinage et homosexualité sur le fond de l'intellectualisme russe, ont occupé Luc Leguérinel.

La musique rap et son fonctionnement dans les milieux défavorisés a attiré l'attention de deux chercheurs : Małgorzata Kamecka s'intéresse plus parti-

culièrement aux questions identitaires de la banlieue populaire française tandis qu'Andrzej Napieralski relève le caractère rebelle du message véhiculé par les textes des rappeurs français et polonais.

La banlieue parisienne revient dans l'étude de Claudia Mansueto qui en analyse l'image à partir de trois ouvrages représentant des genres différents : littéraire et filmique, qui s'unissent pour donner, de ce lieu particulier, une vision tonique et bouleversante à la fois.

Tout un volet est consacré à l'étude de textes théâtraux.

Sylwia Kucharuk, en effet, examine la notion de minorité dans le théâtre de Jean Anouilh pour constater que, dans les pièces analysées, le dramaturge parvient à inverser le rapport dominant-dominé dans son acception traditionnelle, ce qui lui permet de dénoncer l'hypocrisie du discours égalitaire. Tomasz Kaczmarek explique le silence autour du théâtre féministe de la fin du XIX^e siècle par des raisons politiques, insistant ainsi sur la dimension minoritaire de ce théâtre, représenté dans son étude par Vera Starkoff et Nelly Roussel. Renata Jakubczuk, elle, passe en revue les différentes formes que prend la défavorisation de la minorité francophone au Canada selon Marcel Dubé, auteur doublement minoritaire, à la fois par le contenu de ses pièces et par son appartenance à la minorité mentionnée plus haut.

De cette pluralité de sujets et d'interprétations, une observation commune ressort, celle de la nécessité de prendre la parole au nom de la minorité. Et c'est le plus souvent le rôle de ceux qui sont dotés d'une certaine puissance : sociale, morale ou intellectuelle. Selon Albert Camus, cette tâche incombe à l'écrivain, qui se doit de crier la liberté de ceux qui, suite à leur impuissance ou à leur faiblesse, ne peuvent pas le faire¹. On pourrait avancer que les auteurs des contributions remplissent un rôle pareil, parlant au nom des minorités qu'ils ont choisi de présenter.

Le volume est à la fois hétéroclite et uni, par l'analyse pertinente que les chercheurs proposent du problème de la minorité, vue sous plusieurs formes et aspects, ce qui permet d'espérer qu'il arrivera à un large éventail de lecteurs. Il serait souhaitable que ces études sur les questions identitaires contribuent, un tant soit peu, à apprivoiser la réalité pas toujours facile à comprendre et, par conséquent, à la rendre meilleure. Car, comme nos auteurs semblent en convenir, on pourrait dire, avec Shimon Peres, que « la majorité appartient au passé et la minorité à l'avenir »².

Anita Staroń
Sebastian Zacharow

¹ Dans son discours prononcé lors de la cérémonie de la remise du prix Nobel, le 10 décembre 1957.

² S. Peres, discours prononcé à l'Université de Liège, janvier 2009.